

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39  
**B – 1060 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : I66II/2006-079 (Mme K. Bellemans)  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.133/s.395  
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Avenue Ducpétiaux, 36.  
Changement d'affectation du rez-de-chaussée commercial en logement et modification des  
châssis en façade avant.

En réponse à votre lettre du 26 juillet 2006, en référence, reçue le 27 juillet, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 9 août 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La maison concernée est une modeste habitation de la fin du XIXe siècle (arch. A. Van Bolle - 1896) déjà convertie en plusieurs logements. Elle se situe dans la zone de protection de l'immeuble sis 47, avenue Ducpétiaux, réalisé par l'architecte P. Hankar en 1898.

Suite au changement d'affectation de cet ancien rez-de-chaussée commercial en logement (auquel la CRMS ne s'oppose pas), la demande porte sur le remplacement à l'identique de la porte d'entrée indépendante au studio (à gauche de la façade).

La CRMS ne s'oppose pas à cette intervention qui revient à condamner la baie tout en la conservant en place. Dès lors qu'elle maintient la composition d'origine de la devanture, cette modification ne portera pas préjudice à l'immeuble classé.

Enfin, la CRMS s'interroge sur la pertinence des plans et demande à la Commune de veiller au respect des bonnes conditions d'habitabilité.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz); A.A.T.L. – D.U.